

COMPTE RENDU DE LA REUNION du 30 mars 2012

L'an deux mil douze, le trente mars à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de LAVAU SUR LOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BIGUET Christian.

Etaient présents : BIGUET Christian, SAPHORE Ghislaine, TRAMIER Claire, COULON Hervé, GAUTIER Maryline, BODINEAU Romuald, DESROQUES Fabienne, BRETECHE Christine, LE TOUCHE Henri, VIAUD Cédric, DOUAUD-RICORDEL Alice, DORNER Yoann, CHAPOUX Catherine.

Présence de Madame BAYLONGUE-HONDAA, comptable publique de la trésorerie de Savenay

Madame TRAMIER Claire a été élue secrétaire de séance et en a accepté les fonctions.

- **Approbation du compte-rendu de la réunion du 9 mars 2012.**

Le compte-rendu est approuvé à la majorité (1 abstention) des personnes présentes.

COMMUNE

✓ **Compte de gestion 2011**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur BIGUET Christian, Maire, sur présentation de Madame BAYLONGUE-HONDAA,

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2011 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur municipal, accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures, le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2011, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que toutes les opérations ont été justifiées,

- 1 - statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier au 31 Décembre 2011 y compris celles relatives à la journée complémentaire,
 2 - statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2011, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
 3 - statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,
 déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2011, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni d'observation, ni de réserve de sa part.

✓ Compte administratif 2011

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame GAUTIER Maryline, Adjointe, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2011, dressé par Monsieur BIGUET Christian, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

- 1 - lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Résultats reportés	0	204 661,45		0
Opération de l'exercice	1 650 379,49	1 502 508,01	464 770,71	657 689,85
Affectation R 1068		104 204,32		
Totaux	1 650 379,49	1 811 373,78	464 770,71	657 689,85
Résultats définitifs	0	160 994,29		192 919,14

- 2 - constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et crédits portés à titre budgétaire, aux différents comptes,
 3 - reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
 4- vote et arrête les résultats définis tels que résumés ci-dessus.

✓ Affectation du résultat 2011

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur BIGUET Christian, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2011, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2011, constatant que le compte administratif présente :

- un excédent d'exploitation de 192 919.14 euros

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

RESULTAT DE L'EXERCICE : - EXCEDENT	192 919.14
--	------------

- DEFICIT	
A) EXCEDENT AU 31/12/2010	192 919.14
Affectation obligatoire :	
* à l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur)	
* aux réserves réglementées (plus-values nettes de cessions d'immobilisations)	
* à l'exécution du virement à la section d'investissement	
Solde disponible :	
Affecté comme suit :	
* affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	192 919.14
* affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur)	
(Si nécessaire, par prélèvement sur le report à nouveau créditeur pour euros)	
Déficit résiduel à reporter (Budget primitif 200... (N+2)	
B) DEFICIT AU 31/12/20...	
Déficit antérieur reporté	
(report à nouveau créditeur)	
Déficit résiduel à reporter (Budget primitif 20.. (N+2)	
Excédent disponible (voir A – Solde disponible)	
C) LE CAS ECHEANT : AFFECTATION DE L'EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	

✓ **Budget primitif 2012**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, vote, à l'unanimité, les dépenses et les crédits nécessaires pour l'année 2012.

Le Budget Primitif s'équilibre comme suit :

* Section de Fonctionnement :

- Dépenses : 589 260.00 euros
- Recettes : 589 260.00 euros

* Section d'Investissement :

- Dépenses : 449 220.43 euros
- Recettes : 449 220.43 euros

RESEAU ASSAINISSEMENT

✓ **Compte de gestion 2011**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur BIGUET Christian, Maire, sur présentation de Madame BAYLONGUE-HONDAA,

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2011 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur municipal, accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer, Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures, le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2011, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que toutes les opérations ont été justifiées,

- 1 - statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier au 31 Décembre 2011 y compris celles relatives à la journée complémentaire,
 - 2 - statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2011, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
 - 3 - statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,
- déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2011, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni d'observation, ni de réserve de sa part.

v Compte administratif 2011

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame GAUTIER Maryline, Adjointe, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2011, dressé par Monsieur BIGUET Christian, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

- 1 - lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Résultats reportés		63 793,71		4 483,52
Opération de l'exercice	37 262,58	10 717,59	10 717,59	2 314,90
Affectation R 1068				
Totaux	37 262,58	74 511,30	10 717,59	6 798,42
Résultats définitifs		37 248,72	3 919,17	

- 2 - constate, que la comptabilité, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et crédits portés à titre budgétaire, aux différents comptes,
- 3 - reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
- 4- vote et arrête les résultats définis tels que résumés ci-dessus.

✓ Affectation du résultat 2011

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur BIGUET Christian, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2011, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2011, constatant que le compte administratif présente un déficit : pas d'affectation du résultat.

✓ Budget primitif 2012

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, vote, à l'unanimité, les dépenses et les crédits nécessaires pour l'année 2012.

Le Budget Primitif s'équilibre comme suit :

* Section de Fonctionnement :

- Dépenses : 47 525.70 euros
- Recettes : 47 525.70 euros

* Section d'Investissement :

- Dépenses : 24 919.17 euros
- Recettes : 24 919.17 euros

LOCATIFS SOCIAUX

✓ Compte de gestion 2011

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur BIGUET Christian, Maire, sur présentation de Madame BAYLONGUE-HONDAA,

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2011 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur municipal, accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures, le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2011, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que toutes les opérations ont été justifiées,

1 - statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier au 31 Décembre 2011 y compris celles relatives à la journée complémentaire,
2 - statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2011, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

3 - statuant sur la comptabilité des valeurs inactives, déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2011, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni d'observation, ni de réserve de sa part.

✓ Compte administratif 2011

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame GAUTIER Maryline, Adjointe, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2011, dressé par Monsieur BIGUET Christian, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1 - lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Résultats reportés	1 090,59	0		1 849,56
Opération de l'exercice	6 381,07	371,57	2 399,42	8 815,82
Affectation R 1068		6 876,33		
Totaux	7 471,66	7 247,90	2 399,42	10 665,38
Résultats définitifs	223,76			8 265,96

2 - constate, que la comptabilité, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et crédits portés à titre budgétaire, aux différents comptes,

3 - reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4- vote et arrête les résultats définis tels que résumés ci-dessus.

✓ Affectation du résultat 2011

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur BIGUET Christian, après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2011, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2011, constatant que le compte administratif présente :

- un excédent d'exploitation de 8 265,96 euros.

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Pour mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	
Plus-values de cession des éléments d'actif	
Virement à la section d'investissement	

RESULTAT DE L'EXERCICE :	
- EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	8 265,96
- DEFICIT	
A) EXCEDENT AU 31/12/2011	8 265,96
Affectation obligatoire :	
* à l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur)	
* aux réserves réglementées (plus-values nettes de cessions d'immobilisations)	
* à l'exécution du virement à la section d'investissement	
Solde disponible :	
Affecté comme suit :	
* affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	6 223,76
* affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (compte 002)	2 042,20
(Si nécessaire, par prélèvement sur le report à nouveau créditeur pour euros)	
Déficit résiduel à reporter (Budget primitif 2004 (N+2))	
B) DEFICIT AU 31/12/200	

✓ Budget primitif 2012

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, vote, à l'unanimité, les dépenses et les crédits nécessaires pour l'année 2012

Le Budget Primitif s'équilibre comme suit :

* Section de Fonctionnement :

. Dépenses : 11 662.20 euros
. Recettes : 11 662.20 euros

* Section d'Investissement :

. Dépenses : 7 023.76 euros
. Recettes : 7 023.76 euros

LOTISSEMENT LES EPINETTES

✓ Compte de gestion 2011

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur BIGUET Christian, Maire, sur présentation de Madame BAYLONGUE-HONDAA,

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2011 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le

détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur municipal, accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures, le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2011, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que toutes les opérations ont été justifiées,

1 - statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier au 31 Décembre 2011 y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2 - statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2011, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

3 - statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,
déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2011, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni d'observation, ni de réserve de sa part.

✓ Compte administratif 2010

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame GAUTIER Maryline, Adjointe, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2011, dressé par Monsieur BIGUET Christian, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1 - lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Résultats reportés	82 731,57	0		259 069,05
Opération de l'exercice	61 247,83	82 731,57	152 327,83	236 749,49
Affectation R 1068				
Totaux	143 979,40	82 731,57	152 327,83	495 818,54
Résultats définitifs	61 247,83	0		343 490,71

2 - constate, que la comptabilité, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et crédits portés à titre budgétaire, aux différents comptes,

3 - reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4- vote et arrête les résultats définis tels que résumés ci-dessus.

✓ Affectation du résultat 2011

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur BIGUET Christian, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2011, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2011, constatant que le compte administratif présente :

- un excédent d'exploitation de 343 490,71 euros.

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

POUR MEMOIRE	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	
Plus-values de cession des éléments d'actif	
Virement à la section d'investissement	
RESULTAT DE L'EXERCICE : EXCEDENT de fonctionnement	343 490,71
DEFICIT	
A) EXCEDENT AU 31/12/2011	343 490,71
Affectation obligatoire :	
* à l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur)	
* aux réserves réglementées	
(plus-values nettes de cessions d'immobilisations)	
* à l'exécution du virement à la section d'investissement	
Solde disponible :	343 490,71
affecté comme suit :	
* affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (report à nouveau cré	343 490,71
(Si nécessaire, par prélèvement sur le report à nouveau créditeur	
pourEuros)	
Déficit résiduel à reporter (Budget primitif 20..(N+2)	
B) DEFICIT au 31/12/20..	
Déficit antérieur reporté	
(report à nouveau débiteur)	
Reprise sur l'excédent antérieur reporté	
(report à nouveau créditeur)	
Déficit résiduel à reporter (Budget primitif 20.. (N+2)	
Excédent disponible (voir A - solde disponible)	
C) LE CAS ECHEANT : AFFECTATION DE L'EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	

✓ Budget primitif 2012

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, vote, à l'unanimité, les dépenses et les crédits nécessaires pour l'année 2012

Le Budget Primitif s'équilibre comme suit :

* Section de Fonctionnement :

. Dépenses : 414.490.71 euros
. Recettes : 414.490.71 euros

* Section d'Investissement :

. Dépenses : 132 247.83 euros
. Recettes : 132 247.83 euros

Prolongation du contrat de travail d'un adjoint administratif

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal la nécessité d'établir un contrat de travail pour un adjoint administratif du 9 au 31 mars 2012 afin de faire le lien avec la fin du dernier contrat de remplacement au poste de comptable pour une durée hebdomadaire de 17h61.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'établir ce nouveau contrat et charge Monsieur le Maire d'accomplir les démarches nécessaires.

Modification de poste – création et suppression

Mr Le maire expose au conseil municipal les besoins de modifier le poste d'adjoint administratif de 1ère classe, crée lors du conseil municipal du 09/03/12 et ce en raison d'une modification du calcul des heures hebdomadaires. Aussi, il propose :

- d'annuler le poste d'adjoint administratif 1ère classe à temps non complet de 21h73 hebdomadaire moyenne et ce à compter du 30/03/2012
- de créer le poste d'adjoint administratif 1ère classe à temps non complet à raison de 17h04 minutes et ce à compter du 01/04/2012.

Le conseil municipal après avoir délibéré décide à l'unanimité de créer ce poste à charge à Mr Le Maire d'accomplir toutes les démarches nécessaires.

Questions diverses :

- ◇ Elections présidentielles : mise en place des permanences pour les élections.
- ◇ Ecole maternelle : Nathalie GOURHAND a remplacé Danielle VINET Pendant son arrêt de travail de 2 jours. Elle avait fait un stage l'année dernière et est à nouveau stagiaire jusqu'au 25 mai 2012.
- ◇ Hervé COULON présente la Charte du jardinage au naturel. Des documents sont à disposition à la mairie. Un article est prévu dans le prochain bulletin de juillet.
- ◇ Service technique : Killian CHOPINEAU sera stagiaire du 2 au 6 avril.
- ◇ Formation 1^{er} secours : 3 employés font leur formation pour devenir secouriste.

- ◇ Etude de l'aménagement du bourg : Ghislaine SAPHORE et Monsieur le Maire sont allés présenter l'étude à Monsieur Hervé BOSCHER au Conseil Général, ceci avant de lancer le programme d'aménagement du bourg. De cette manière, le Conseil Général aura eu connaissance de notre projet dans sa globalité, avant que l'on envoie des demandes de subvention. Monsieur Hervé BOSCHER a été très intéressé par notre démarche et par la qualité de ce travail. Nous remercions l'agence Gilles GAROS qui a effectué cette étude.
- ◇ Site internet : Madame Claire TRAMIER nous indique qu'une information sur les « morts pour la France » inscrits sur le monument aux morts sera bientôt disponible à la rubrique « Découvrir » du site de Lavau-sur-Loire. Ce travail a été effectué grâce aux renseignements fournis par Monsieur Henri MAUXION.
- ◇ Opération « mets tes bottes... » : l'évènement ne sera pas renouvelé cette année.
- ◇ Prochaines manifestations :
 - § soirée chansons le 31 mars en faveur de Huntington Actions,
 - § sortie « observation des oiseaux » le 1^{er} avril organisée par Terre d'avenir,
 - § transhumance le 14 avril du « Goutat » (Lavau-sur-Loire) à la « Ferme de Mareil » (La Chapelle Launay),
 - § randonnée le 29 avril organisée par la CCLS.

Fin à 22h30.